



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER MOLINES EN QUEYRAS

Présents : EYMEOD Valérie, LEMENACH Arielle, MARTIN Francis, POUGEOL Anne, HOFFMANN Jean Paul, LAGET François

Absents : FANTINI Damien, MORETTON Sébastien, CHAIX Magali, BLANC DEBRUNE Catherine, LOY Thierry (pouvoir à MARTIN Francis)

Secrétaire de séance : LAGET François

1/ Approbation du compte rendu du 20 décembre 2017

Monsieur le Maire présente le compte rendu du Conseil Municipal de la séance du 20 décembre 2017 joint aux convocations de la présente séance.

Vote : pour à l'unanimité

2/ demande d'aides publiques au titre de la mesure 433 du Programme de Développement Rural de la Région PACA (amélioration de la desserte des massifs forestiers) pour la création de la route forestière de Saint-Simon

M le Maire donne connaissance au Conseil municipal du projet qui porte sur la création de 2.970 km de route forestière et réfection généralisée de 0.880 km de pistes forestières desservant la forêt communale (route forestière de Saint-Simon et pistes annexes).

Le montant total prévisionnel de l'opération s'élève à 171 593 € HT. Le taux de subvention est de 80% portant l'autofinancement de la commune maître d'ouvrage à 39 305 € HT.

M le Maire indique que sous réserve de la réalisation du montage financier validant l'obtention de la subvention, les travaux seraient réalisés en 2019 suivant l'échéancier indiqué au projet, en un ou plusieurs lots.

La maîtrise d'œuvre de l'opération est assurée par l'ONF

Vote : unanimité

3/ participation financière de la commune de Molines en Queyras à la réfection généralisée des routes forestières de Sommet Bucher et de Fontaine Rouge (commune de Château Ville Vieille)

En complément du projet de la route de Saint Simon, Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet qui porte sur la réfection complète de 12,81 km de routes forestières desservant les forêts communales de Château Ville-Vieille mais également de Molines en Queyras (environ 4 250 m³ sur 153ha d'ici 2022 pour Molines).

Pour ce projet la commune de Château Ville Vieille prépare un dossier de demande d'aides publiques au titre de la mesure 4.3.3. du Programme de Développement Rural de la Région PACA (amélioration de la desserte des massifs forestiers). Le montant total prévisionnel de l'opération, comprenant la maîtrise d'œuvre et les travaux, s'élève à 222 354 € HT. Le taux de subvention prévisionnel est de 80% portant l'autofinancement des communes concernées à 44 470 € HT. La part pour la commune de Molines en Queyras, après concertation avec la commune de Château Ville Vieille s'élèverait à 35% de ce montant soit 15 564 € HT.

Les travaux seraient réalisés en 2019.

Vote : unanimité

Fin de la séance à 18h30

François LAGET

Le Maire

Francis MARTIN